

au Conseil privé de Londres. La Cour suprême du Canada est donc devenue le tribunal d'appel de dernière instance à l'égard de toutes les causes juridiques canadiennes. Des entretiens avaient lieu récemment entre le ministre fédéral de la Justice et les procureurs généraux des provinces en vue de l'élaboration d'un programme tendant à conférer au Canada le droit exclusif de modifier sa propre constitution, formulée maintenant dans une loi du Parlement britannique sous le titre d'«Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867». Le gouvernement a fait connaître son intention de présenter un projet de loi à cette fin en temps opportun.

Statut international du Canada.—L'évolution du statut international du Canada se traduit par l'expansion du ministère des Affaires extérieures. Un exposé de l'organisation et du développement de ce ministère a paru dans l'*Annuaire* de 1952-1953, pp. 105-108; un bref résumé en est donné à la page 100 du présent volume.

La section 1 qui suit porte sur la représentation diplomatique du Canada à l'extérieur et la représentation des autres pays au Canada. La section 2 traite de l'activité du Canada sur le plan international en 1961, plus précisément dans le cadre de sa participation au Commonwealth, à l'Organisation des Nations Unies et à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Les programmes internationaux d'aide économique font l'objet d'une sous-section. Bien que ces domaines soient considérés comme les plus importants aux fins de la présente publication, il convient de noter que l'activité du Canada dans d'autres domaines revêt aussi de l'importance. Le *Bulletin mensuel des Affaires extérieures** présente chaque mois un rapport détaillé de toute l'activité du ministère.

* En vente chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa. Abonnement \$1 par année.

Section 1.—Représentation diplomatique, 31 janvier 1962

Nota.—Pour les changements apportés à cette liste après le 31 janvier 1962 et les noms des représentants actuels, voir *Représentants du Canada à l'extérieur et Représentants des autres pays au Canada*, publication trimestrielle qu'on peut obtenir de l'Imprimeur de la Reine, à Ottawa (prix 35c.).

1.—Représentation du Canada à l'extérieur

Pays et année d'établissement de la représentation	Titre du représentant	Adresse
Afrique du Sud.....1940	Ambassadeur.....	Suite 66, Kerry Bldg., 238, rue Vermeulen, Pretoria
Allemagne.....1950	Ambassadeur.....	Zitelmannstrasse 22, Bonn
Antilles.....1958	Commissaire.....	Colonial Bldg., 72, South Quay, Port of Spain, (Trinité)
Argentine.....1941	Ambassadeur.....	Bartolomé Mitre, 478, Buenos Aires
Australie.....1939	Haut commissaire.....	State Circle, Canberra
Autriche.....1952	Ambassadeur.....	Kärntnerring 5, Vienne
Belgique.....1939	Ambassadeur.....	35, rue de la Science, Bruxelles
Birmanie.....1958	*Ambassadeur.....	a/s Haut commissariat du Canada, Kuala Lumpur, Malaisie (Case postale 990)
Bolivie.....1961	*Ambassadeur.....	a/s Ambassade du Canada, Edificio Bosa, Carabaya 831, Plaza San Martin, Lima (Pérou)
Brésil.....1941	Ambassadeur.....	Avenida Presidente Wilson, 165, Rio de Janeiro
Caméroun.....1962	Ambassadeur.....	—
Ceylan.....1953	Haut commissaire.....	6, Gregory's Road, Cinnamon Gardens, Colombo
Chili.....1942	Ambassadeur.....	Augustinas 1225, 5 ^e étage, Santiago
Chypre.....1961	*Haut commissaire.....	a/s Ambassade du Canada, Farmers' Building, 8 Rehov Kaplan, Tel-Aviv (Israël)
Colombie.....1953	Ambassadeur.....	Carrera 10, 16-92, 8 ^e étage (Case postale Apartado 1618), Bogota

Renvois à la fin du tableau, p. 138.